



CAATFA

DIVISION DU
PERSONNEL
SCOLAIRE



INFORMATIONS SUR LES NÉGOCIATIONS À L'INTENTION DES MEMBRES SYNDIQUÉS DU PERSONNEL SCOLAIRE DES CAAT

Le mercredi 13 janvier 2010, votez OUI

Autorisez un mandat de grève

- L'Institut Michener a voté **97 % EN FAVEUR** d'une grève et a obtenu une offre moins de 24 heures avant le délai de grève du 16 octobre.
- La Division des employés de la régie des alcools du SEFPO a voté **84 % EN FAVEUR** d'une grève et a obtenu une offre moins de 24 heures avant le délai de grève du 28 juillet.

Les collèges ont utilisé les amendements à la Loi sur les négociations collectives dans les collèges (LNCC) pour saboter les négociations contractuelles et imposer leurs propres conditions d'emploi.

C'est un assaut contre nos droits démocratiques fondamentaux.

Notre mandat suite à la dernière ronde de négociations était de faire en sorte que les changements recommandés par le Groupe de travail sur la charge de travail dans le libellé de la charge de travail soient mis en œuvre.

Les collèges de l'Ontario peuvent offrir une éducation de qualité si la collégialité et la liberté académique sont négociées dans les conventions collectives du personnel scolaire, comme on le fait couramment dans les universités de l'Ontario.

Nos étudiants ne méritent pas moins.

Donnez à votre équipe un vote de grève retentissant pour nous permettre de faire notre travail.

L'Institut Michener l'a fait.

Les employés de la régie des alcools l'ont fait.

C'est maintenant à votre tour.



Le 13 janvier, votez OUI pour autoriser le mandat de grève.

DISTRIBUTION AUTORISÉE PAR TED MONTGOMERY, PRÉSIDENT, ET WARREN (SMOKEY) THOMAS, PRÉSIDENT DU SEFPO